

ETIENNE BERNAND

DÉDICACE D'UN ILARQUE (18 AV. J.C.)

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 87 (1991) 53–55

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



### DEDICACE D'UN ILARQUE (18 AV.J.C.)

Une inscription qui paraît inédite est enregistrée dans l'inventaire du Musée d'Alexandrie sous le n° 20323 avec l'indication "envoi de la Direction Générale en 1913", ce qui laisse croire qu'elle ne provient pas d'Alexandrie ou de sa région. Il s'agit d'une stèle rectangulaire de calcaire, au sommet cintré, haute de 35 cm et large de 22 cm.<sup>1</sup> La surface de la pierre est endommagée, mais la lecture du texte ne présente pas de difficulté. Une ligne incisée, grossièrement tracée, délimite le champ de l'inscription à la partie supérieure. Alpha à barre médiane brisée. On lit (photographie de la pierre, pl. IIa):

1 Ἰππέων ἐντοπί-  
ων· Ὠσιγένης  
ἰλάρχης· Δίδυμο-  
4 ς προστατῶν ἐ-  
ποίησεν, (ἔτους) ιβ  
Καίσαρος, Πα-  
χῶν ᾧ vac.  
8 ἐπ' ἀγαθῶ.

Date: L'inscription est datée du 1er Pachôn de l'an 12 du règne d'Auguste, c'est-à-dire du 27 avril 18 av.J.C.

"(Offrande) des cavaliers indigènes. Sôsigènes, ilarque. Didymos, administrateur, a fait exécuter (la stèle), l'an 12 de César (Auguste), le 1er Pachôn, pour le bien".

Ce petit texte n'est pas sans originalité ni dépourvu d'intérêt, vu sa date, pour la nomenclature militaire et la vie religieuse des soldats au début de l'Empire.<sup>2</sup>

L.1: Le formulaire de la dédicace n'est pas banal. Le génitif s'explique comme un génitif d'appartenance et souligne dès le début qu'il s'agit d'une offrande collective des ἰππεῖς ἐντόπιοι, c.à.d. d'une unité composée de cavaliers indigènes, dont la désignation ne paraît pas fréquente.

L.2-3: Le commandant de cette unité, Sôsigènes, officie au nom de tous, comme il est normal.<sup>3</sup> Il porte un titre, ἰλάρχης, hérité de l'armée lagide,<sup>4</sup> qui semble rarement attesté à l'époque impériale. Il paraît difficile qu'il s'agisse d'un praefectus alae, rendu ordinairement par ἑπαρχος ἴλης (ou εἴλης), ἑπαρχος ἰππέων εἴλης (ou ἄλης), ἑπαρχος εἴλης

<sup>1</sup> Selon l'inventaire du Musée consulté par Soheir Bakhoun, que nous remercions.

<sup>2</sup> L'interprétation de ce texte a bénéficié des suggestions faites par notre collègue et ami Alain Vassileiou.

<sup>3</sup> Yann Le Bohec, L'armée romaine sous le Haut-Empire (1989) 255.

<sup>4</sup> Liste des ilarques dans W.Permans-E.Van't Dack, Prosopographia Ptolemaica, 2 (1952) n°s 2246-2257 et Add., 8 (1975) 2246-2257 (L.Mooren et W.Swinnen).

ἰπέων.<sup>5</sup> Au second siècle av.J.C., Polybe (6,25,1-2) prend εἴλη au sens du latin turma, et voit dans ἰλάρχης un décurion.<sup>6</sup> A l'époque où la nomenclature de l'armée est encore en quelque sorte à la recherche d'elle-même, Sôsigènes semble avoir eu une fonction de ce genre au sein de ce que Th.Mommsen appelle "die römischen Provinzialmilizen".<sup>7</sup>

L.4: La fonction de Didymos est plus délicate à déterminer. On ne peut guère songer à une fonction militaire et voir dans le personnage un officier suppléant, comme il arrivait dans une aile régulière qu'un autre que le préfet assurât le commandement véritable.<sup>8</sup> Le verbe προκτατέω est cependant employé pour l'exercice d'un commandement (D.C. 52,24,4; 78,35,1). Il est utilisé aussi pour désigner la fonction de προκτάτης, qui peut être la présidence d'une association<sup>9</sup> ou la charge de l'administration d'un sanctuaire.<sup>10</sup> Il est vraisemblable que Sôsigènes a chargé l'intendant du sanctuaire où il était venu faire un acte de piété de faire exécuter la stèle.

L.5: Le verbe ἐποίησεν, employé au singulier et sans complément,<sup>11</sup> montre que c'est Didymos qui s'est acquitté de cette tâche. Réservé d'ordinaire aux signatures d'artistes, le verbe s'applique ici au fonctionnaire du sanctuaire qui a présidé à l'exécution de la stèle et à sa consécration au nom de Sôsigènes. On peut supposer que le chef de corps n'a fait que passer par le sanctuaire et n'a pas eu le temps de faire exécuter lui-même la stèle qu'il voulait consacrer au nom de l'unité qu'il commandait.

L.7: Le vœu final est fait à l'intention des dédicants, c.a.d. les cavaliers indigènes et leur chef.

Selon une suggestion d'Alain Vassileiou, on peut aussi proposer une autre interprétation de l'inscription et considérer que la stèle a pu indiquer l'emplacement d'un local qui aurait été offert par l'ilarque aux soldats qu'il commandait. La construction de ce bâtiment aurait été

<sup>5</sup> Voir David Magie, *De Romanorum iuris publici sacrique vocabulis sollemnibus in Graecum sermonem conversis* (1905) 125; Hugh J.Mason, *Greek terms for Roman institutions* (American Studies in Papyrology, vol. 13, 1974) p.138; H.Devijver, *The Roman officers of the Roman imperial army* (1989) 553; sur les officiers équestres originaires d'Égypte, Id., *L'Égypte et l'histoire de l'armée romaine*, dans *Egitto et storia antica* (Colloque de Bologne, 1987), 1989, 44-45.

<sup>6</sup> D.Magie, op.cit., 19; H.J.Mason, op.cit., 56 s.v. ἴλη et p.164-165. Sur l'abréviation de (curio), M.Speidel, *Roman Army Studies I* (1984) 111-113; sur la désignation des turmae, Id., *ibid.*, 104.

<sup>7</sup> Th.Mommsen, *Hermes* 22 (1887) 547-558 (= G.S. 6, 145-155).

<sup>8</sup> Voir Cichorius, *RE*, s.v. ala, col. 1247.

<sup>9</sup> Par exemple Breccia, *Iscrizioni*, 51 (IGRR I, 1051; SB 8775), republié par F.Kayser, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Alexandrie impériale* (à paraître), n° 46; Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, 2 (1948) p.450, n° 493 (SB, 8548), republié par F.Kayser, op.cit., n° 94; Breccia, op.cit., 135 (SB, 591), F.Kayser, op.cit., 95; Seymour de Ricci, *Rev.épigr.*, I (1913) p.163, n° 22 (SB, 7327), F.Kayser, op.cit., n° 91; A.Bernand, *Confins libyques*, I, p.240, n° II (Canope) etc...

<sup>10</sup> Par exemple, A.Bernand, *Pan du désert* (1977) 78, *Portes du désert* (1984) 61 sur un προκτάτης Ἱεῖδος; *Pan du désert*, 79 sur un [προκτάτης] Τρίφιδος καὶ Πανός. Sur προκτάτης dans l'administration des temples, voir E.Peremans-E.Van't Dak, dans *Eos* 48 (1956) p.128.

<sup>11</sup> Le verbe se rencontre parfois sans complément dans un acte d'adoration: Etienne Bernand, *IG Philae*, 2, 174 et 311. Sur le sens factitif de ποιέω, voir par exemple A.Bernand, *Portes du désert*, 80 et 83 (Koptos).

confiée au président d'une association de militaires,<sup>12</sup> en vue de leur aménager un local, la *schola* des soldats romains (voir Daremberg et Saglio, Dict. des Ant., s.v.). Dans ce cas, le génitif initial serait à traduire par "(propriété) des cavaliers indigènes". Si ce local disposait d'un sanctuaire annexe,<sup>13</sup> propriété de l'association, le prostatès aurait pu être à la fois le président de l'association et l'administrateur de ce sanctuaire privé.

Université de Franche-Comté (Besançon)

Etienne Bernard

---

<sup>12</sup> Sur les associations de militaires à l'époque ptolémaïque, cf. IG Fayoum, I,16.

<sup>13</sup> Voir IG Fayoum, III,145 sur un Isieion construit par un officier à l'époque lagide.



Inscription aus Alexandria (Museum n° 20323)